

**SYNDICAT
D'ETUDES ET DE REALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT
INTERCOMMUNAL DES DECHETS
(S.E.R.T.R.I.D.)**

Réunion du Comité Syndical
du mercredi 14 janvier 2004

1.02



Désignation du Secrétaire de séance

M. le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

Madame Marie-Laure BESANCON est désignée, à l'UNANIMITE, pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée, par extrait, le 19 JAN 2004 conformément au C.G.C.T.
Dépôt en préfecture le 19 JAN 2004

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Emile GEHANT".

Emile GEHANT